

| LA SOUVERAINETE MAITRISEE |

Dans le Maine et Loir, visitant une PME, fabricant des masques de protection Emmanuel Macron a appelé à « l'indépendance pleine et entière » de la France.

Ce n'est pas la première fois que le Président précise ses vues sur la souveraineté. Recevant à l'Élysée le Board du BOAO Forum, le 15 décembre 2017, il avait tenu, face à des responsables chinois de haut niveau, à exprimer sa pensée sur les échanges sino-français. En résumé, sa réflexion est une vision en partie double. La France, disait-il, ne souhaite pas un libre échange global. Nous voulons protéger notre souveraineté et donc protéger les secteurs qui lui sont nécessaires. Ainsi ajoutait-il : « La France veut produire des avions et des voitures, elle doit donc protéger la production d'acier. En revanche, pour d'autres secteurs, je peux être ouvert ». Cela paraît être la bonne piste pour établir « une souveraineté maîtrisée ».

Il faut alors commencer par définir « les priorités de souveraineté ». Un débat est ici nécessaire, c'est loin d'être simple. Évidemment, aujourd'hui tout le monde va inscrire la santé comme première priorité. Il faudrait aussi protéger l'agro-alimentaire, ... L'idée selon laquelle la France a laissé partir son industrie est très conventionnelle. Certains pensent que c'est trop tard pour la faire revenir. Pas sûr ? En tout état de cause il n'est pas trop tard pour notre agriculture. Alors quel plan mettons-nous en place ? Une structure type commissariat au plan modernisée pourrait définir notre périmètre de protection.

La coopération internationale s'imposera pour bien d'autres secteurs. Les Français semblent avoir découvert notre dépendance à la Chine à l'occasion de cette tragique crise comme si nous ignorerions que l'économie chinoise est la première du monde, en parité de pouvoir d'achat depuis ...2014. Notons que l'on ne met pas en parallèle sur ce sujet la dépendance de la Chine à l'Europe ou la dépendance de la France à l'Allemagne, comme client ou comme fournisseur. La vérité évidente est que nous sommes tous interdépendants et que seules des règles multilatérales peuvent injecter de la sécurité et de la justice. Il faut donc autoriser au niveau multilatéral une part de « secteur sauvegardé » et une part de « secteur de droit commun ».

Dans cette vision d'un commerce multilatéral en partie double, on pourrait peut-être inventer de nouveaux accords s'inspirant de ceux qui existent dans le secteur de la

Défense. En cas de difficulté, un pays serait ainsi engagé à subvenir au besoin de son partenaire-client selon des modalités définies contractuellement préalablement. Ce n'est pas simple mais il faut réfléchir pour avancer sur ces sujets.

Une chose paraît certaine aujourd'hui : **on ne peut choisir entre Souveraineté et Coopération. Les deux sont nécessaires.** La souveraineté pour l'usage des médicaments, la coopération pour la recherche du nouveau vaccin. Ce ne peut être l'un ou l'autre mais les deux.

Notre Fondation lance ici un appel à la réflexion sur ce sujet de " la souveraineté maîtrisée " et de son "secteur sauvegardé ». Merci à tous ceux qui entendent contribuer à ces réflexions tournées vers l'action.

Jean-Pierre RAFFARIN